



COMMUNE D'YZERNAY
Mairie – 7 rue Pierre de Romans – 49360 YZERNAY
02.41.55.01.09
mairie@yzernay.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit du mois de juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Yzernay, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Dominique SECHET, Maire.

Etaient Présents : M. SECHET, Maire – M. BOUCHET – Mme MINOZA – M. CHENAY – Mme SIAUDEAU, adjoints – Mme FOUILLET – M. OUVREARD – M. JOLY – M. OKONSKI – M. CHOUTEAU – Mme FILLAUDEAU – M. BOUCHONNEAU – Mme THOMAS – Mme LUNEAU – Mme PAILLAT – Mme BURGEVIN – M. TURPAULT

Excusés : M. CHARRIER (pouvoir donné à M. SECHET) – Mme TOUBLANC

Absents : ---

Membres en exercice : 19 Membres présents : 17
Convocation du 4 juin 2026

Monsieur le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 19h30.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Jacqueline MINOZA a été désignée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées lors de la présente séance par le conseil municipal a été affichée au tableau d'affichage de la mairie et publiée sur le site internet de la Commune le 9 juin 2026.

SOMMAIRE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026
2. Présentation de l'audit de vidéoprotection par le référent sûreté de la Cellule Prévention Technique de la Malveillance du Groupement de Gendarmerie Départementale de Maine et Loire
3. Travaux d'entretien des terrains de football
4. Cholet Agglomération : Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts de Charges (CLETC)
5. Non exercice du droit de préemption urbain
6. Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal
7. Compte rendu des commissions communales
8. Intercommunalité
9. Affaires diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2026

Monsieur le Maire apporte les informations suivantes :

- 1) Lors de la séance du 11 mai 2026, le conseil municipal a dressé une liste de 24 contribuables proposés à la nomination en vue de la composition de la commission communale des impôts directs.

Pour information, le Directeur départemental des Finances publiques a désigné :

- Commissaires titulaires : M. Jacques Gaborit, M. Serge Sechet, Mme Jacqueline Minoza, M. Gaëtan Bigot, M. Philippe Ouvrard et M. Paul Charrier,
- Commissaires suppléants : M. Norbert Paillat, Mme Eliane Breheret, M. Jean-Claude Ouvrard, Mme Marie-Françoise Siaudeau, M. Emmanuel Heriau, Mme Christine Fouillet

- 2) Suite à la séance du 11 mai et après accord des gérants du bar-restaurant et de la boulangerie, un essai de 3 mois a été accordé aux deux demandes de stationnement : un food truck grillades et un food truck « Le Camion à Patates ».
- 3) Concernant les échanges de terrains Place Colbert, après la modification du bornage des terrains, et arrondis des surfaces, une rectification de 1m² a été apportée concernant l'acquisition de terrain à la SCI Embelline (455 m² au lieu de 454 m²).

Après avoir été invité à formuler d'éventuelles remarques ou observations, le conseil municipal, a approuvé à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 mai 2026.

2. PRESENTATION DE L'AUDIT DE VIDEOPROTECTION

En raison de l'absence du référent sûreté de la cellule prévention technique de la malveillance du groupement de gendarmerie départementale de Maine-et-Loire, ce point est reporté à une prochaine séance.

3. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL (Délibération n°2026/07/01)

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°2025/03/11 en date du 7 avril 2025, le Conseil municipal a confié à l'entreprise EFFIVERT de Saint Germain sur Moine (Maine-et-Loire) des travaux d'entretien du terrain de football dit « d'honneur » au stade Georges Dupont, pour un montant de 11 304,50 € HT soit 13 565,40 € TTC.

Il expose qu'il convient de poursuivre l'entretien des deux terrains de football du complexe sportif. Après expertise, la société EFFIVERT de Saint Germain sur Moine a établi deux devis comprenant désherbage mécanique, sablage, décompactage, regarnissage, programme de fertilisation :

- Terrain d'honneur : 6 184,55 € HT soit 7 421,46 € TTC
- Terrain d'entraînement : 3 091,50 € HT soit 3 709,80 € TTC

Le conseil municipal est invité à se prononcer.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la réalisation des travaux d'entretien des terrains de football dits « d'honneur » et « d'entraînement » situé au stade Georges Dupont ;
- CONFIE les travaux à la société EFFIVERT de Saint Germain sur Moine (Maine-et-Loire) pour un montant de :
- Terrain d'honneur : 6 184,55 € HT soit 7 421,46 € TTC
- Terrain d'entraînement : 3 091,50 € HT soit 3 709,80 € TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les deux devis correspondants aux travaux ;
- DECLARE que les crédits sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

4. CHOLET AGGLOMERATION : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) (Délibération n°2026/07/02)

L'article 1609 nonies C du code général des impôts crée entre chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres, une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Cette instance, composée de membres des conseils municipaux des communes membres, d'un Président et d'un Vice-Président élus par la commission parmi ses membres, est chargée d'évaluer le coût des transferts d'équipements et de compétences des communes vers Cholet Agglomération.

La représentation des communes a été fixée et approuvée par délibération n°0-2 du Conseil de Communauté en date du 26 mai 2026, comme suit :

- jusqu'à 2 999 habitants..... 1 représentant,
- de 3 000 à 7 499 habitants..... 2 représentants,
- de 7 500 à 14 999 habitants..... 3 représentants,
- Cholet.....10 représentants.

Dans cette perspective, il est demandé au Conseil Municipal de désigner le représentant de la commune pour siéger au sein de cette commission.

Monsieur le Maire apporte des explications sur le fonctionnement de la CLETC chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes et l'Agglomération. Il précise que les discussions portent actuellement sur l'entretien de la voirie extra muros, de compétence communautaire.

Le Conseil Municipal de la Commune d'Yzernay,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-33,

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération n°0-2 en date du 26 mai 2026, portant sur la composition de la CLETC,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 - de désigner, à l'unanimité des suffrages valablement exprimés, comme délégué de la commune au sein de la CLETC, chargée d'évaluer le coût des transferts d'équipements et de compétences des communes vers Cholet Agglomération : Monsieur Dominique SECHET, Maire.

5. NON EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (Délibération n°2026/07/03)

Monsieur le Maire informe de la réception de six déclarations d'intention d'aliéner adressées en vue de la vente des biens situés 62 rue François de Chabot, 12 rue de la Petite Gagnerie, 10-12 Place St Hilaire, 2 rue Suzannet, 12 bis rue de la Petite Gagnerie et 11 rue du Dr Bochereau à Yzernay.

Vu la délibération du Conseil de Communauté de l'Agglomération du Choletais en date du 16 février 2026 par laquelle l'AdC propose de déléguer aux communes membres le droit de préemption urbain (DPU) relatif aux zonages d'habitat et mixtes, tout en conservant le DPU sur les zones économiques,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 9 mars 2026 acceptant la délégation partielle du DPU de l'Agglomération du Choletais sur les zones d'habitats et mixtes ;

Considérant que la Commune d'Yzernay n'a pas de projets sur le bien concerné,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente des biens situés :
 - 4 rue Suzannet – AS n°647 - Zone UB du PLUi-H.
 - 62 rue François de Chabot – AP n°921 – Zone UA
 - 12 rue de la Petite Gagnerie – AP n°1006 - Zone UA
 - 10-12 Place St Hilaire – AP n°561 et n°562 - Zone UA
 - 2 rue Suzannet – AS n°646 et n°650 – Zone UB
 - 12 bis rue de la Petite Gagnerie – AP n°1005 – Zone UA
 - 11 rue du Dr Bochereau – AS n°559 – Zone UB

6. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

❖ Travaux de mise en sécurité de la cour de la maison Réveillère 1 rue du Souvenir – Bardage bois – Signature du devis de l'entreprise Batibois de Maulévrier pour un montant de 2 091,60 € HT soit 2 509,22 € TTC. Les travaux comprennent la dépose de la verrière existante. La palissade installée permettra aux enfants de la périscolaire d'accéder à la cour.

❖ Installation de volets roulés au local communal situé 1 bis rue du Souvenir utilisé pour l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs et les activités du Relais Petite Enfance dans le but d'y améliorer l'isolation thermique. – Devis signé avec l'entreprise Uzureau Frères et Olivier d'Yzernay d'un montant de 3 804,00 € HT soit 4 564,80 € TTC

❖ Acquisition d'un semoir distributeur d'engrais pour l'entretien des terrains de football, stade Georges Dupont, Complexe sportif, Route de Somloire à Yzernay – Entreprise Chupin de Bressuire – Coût : 2 790,00 € HT soit 3 348,00 € TTC

7. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

❖ Commission Finances – Economie – Emploi

- La réunion de présentation des budgets 2026 s'est tenue le 1^{er} juin.
- La commission se réunira le 17 juin à 2026 à 19h00 à la mairie pour étudier deux demandes de subventions. Une rencontre est prévue avec l'association ESY Basket à la suite de sa demande de soutien résultant de la création d'un premier emploi au sein du club.

❖ Commission Urbanisme – Voirie – Agriculture – Espaces verts

- Aménagement : Monsieur Bouchet indique que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de programmes d'aménagement urbain à vocation d'habitat seront confiés au cabinet ERIMM de Cholet. Sont concernées des parcelles de terrain en zone à urbaniser situées en centre bourg (Place Colbert et Rue du Capitaine Supiot /Stofflet)

❖ Commission Bâtiments – Contrôle sécurité - Economie d'Energie

- Logement 4 Place St Hilaire : dans le cadre du projet de mise en vente du logement, M.Chenay indique qu'une estimation de la valeur du bien et un diagnostic performance énergétique ont été établis. Les géomètres seront sollicités pour la division parcellaire.
- Bâtiment Soulard : Une réunion est programmée le 25 juin 2026 à 19h00 avec l'Agence Grégoire de Cholet.
- Périscolaire : Sont abordés les sujets suivants :
 - Aménagement du sol de la cour arrière pour que les enfants puissent jouer à l'arrière (solutions sablon ou géotextile)
 - L'entrepris en charge de l'installation du portail a été relancée.
 - Problème acoustique dans les deux salles : Il a été proposé à l'association Familles Rurales la mise en place d'un sol identique à celui installé au bar-restaurant, efficace pour la réduction de la résonance. Mme Luneau explique qu'une réflexion se pose au sein de l'association sur l'entretien au quotidien du

matériau proposé et la prise en charge des coûts. Mme Paillat indique que le coût de la machine de nettoyage type shampooineuse s'élève à 1700 € TTC et que la fréquence du nettoyage sera à réaliser en fonction de l'utilisation de la pièce. Des contacts où le produit a été installé seront communiqués à l'association.

❖ **Commission Information-Communication - Sports**

- La commission s'est réunie le 6 mai. Ont été abordés les sujets suivants : illuminations, bulletin municipal, repas des aînés, vœux du maire, demandes des associations sportives. La prochaine réunion de la commission est fixée au 10 juin à 18h30.
- Illuminations de fin d'année : un rendez-vous est programmé le 23 juin à 14h00 en mairie avec la société Adicco Illuminations.
- Sports :
 - Football : Assemblée générale du club Somloir Yzernay CP Foot le 12 juin aux Cerqueux
 - Basket : Assemblée générale du Comité départemental du Maine-et-Loire le 19 juin 2026 à 19h00 à la Salle des Sports
 - Fresh cancans : le 30 juin 2026 à 19h30 à la Salle des Fêtes
- ❖ Cimetière : Mme Minoza indique qu'une équipe de bénévoles pratique le désherbage manuel du cimetière. La prochaine intervention est programmée le mardi 9 juin.

❖ **Commission Pôles social et culturel**

- PEDT (Projet Educatif du Territoire) : Mme Siaudeau fait part des rencontres avec les représentants de l'association du Foyer des Jeunes et de l'école Ste Anne. Elle informe du projet du Foyer des Jeunes d'organiser une visite de l'Assemblée Nationale à l'automne ainsi que du projet de Conseil municipal des enfants discuté avec l'Ecole Ste Anne.
- Saison Itinérances 2026/2027 – concert Gospel : la date retenue est le dimanche 27 septembre à la Salle St Georges.
- Calendrier des manifestations : réunion avec les associations le mardi 16 juin à 19h00 à la Salle des Fêtes
- Assemblées générales des associations :
 - Familles Rurales le lundi 15 juin 2026 à 20h00 à la Salle des Fêtes
 - Yakajouer le jeudi 18 juin à 20h00 au Foyer St Hilaire
 - Boc'enBulle le jeudi 18 juin 2026 à 20h00 à La Plaine
 - Foyer des Jeunes le 3 juillet 2026 à 20h30 à la Maison des jeunes
- L'Association Familles Rurales fête les 80 ans de l'association le samedi 4 juillet à partir de 11h30 espace extérieur du restaurant scolaire
- Foyer St Hilaire : A l'occasion des 50 ans de la Fédération Générations Mouvement, le Foyer St Hilaire participera à l'opération nationale 50 tonnes de déchets en organisant une marche en octobre prochain.

8. **INTERCOMMUNALITE**

- Suite au renouvellement du Conseil communautaire, M.Sechet fait part de son élection en qualité de conseiller délégué à la protection des espaces ruraux et naturels sur le bassin versant de la Moine ainsi que de 2^{ème} vice-président de l'établissement public territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise.
- Composition des commissions communautaires

COMMISSIONS	ÉLUS
1 - Administration générale - Finances	Philippe OUVRARD
2 - Aménagement du territoire - Mobilités	Louis-Marie BOUCHET
3 – Environnement-Déchets-Grand cycle de l'eau	Nicolas CHOUTEAU
4 - Attractivité territoriale - Transition écologique-Sports	Mylène PAILLAT

5 - Bâtiments - Voirie	Guillaume JOLY
6 - Solidarités - Aînés - Santé	Marie-Françoise SIAUDEAU
7 - Culture - Enseignement supérieur - Tourisme	Christine FOUILLET

- **Déchèterie** : Mise en place d'horaires estivaux sur la période du 15 juin au 30 août 2026.

- **Projet de Déchèterie intercommunale à Yzernay :**

Par arrêté préfectoral DCPAT-2026-n° 447 du 1er juin 2026 une consultation du public est ouverte en mairie d'Yzernay, du lundi 22 juin au mercredi 22 juillet 2026 inclus à la suite de la demande formulée par le Président de Cholet Agglomération, en vue d'obtenir l'autorisation de construire une déchetterie sur la commune d'Yzernay – Z.A Charte Bouchère, soumise au régime de l'enregistrement, visée dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement aux rubriques 2710-2-a, 2710-1-b, 2794-1.

Consultation du dossier en mairie entre le 22 juin et le 22 juillet aux jours et heures d'ouverture ou sur le site de la Préfecture (www.maine-et-loire.gouv.fr, rubrique Publication – consultation du public).

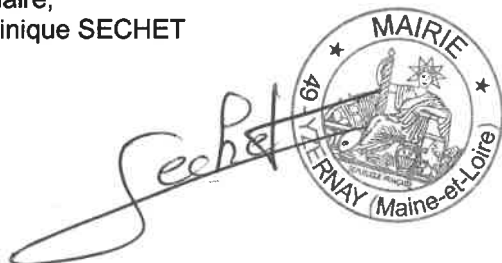
L'avis du Conseil municipal est sollicité sur ce projet.

9. AFFAIRES DIVERSES

- La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au lundi 6 juillet à 20h00.

Plus d'autres questions n'étant posées et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 21h25.

Le Maire,
Dominique SECHET



Le Secrétaire de séance,
Jacqueline MINOZA